

## FDCUMA, "il nous faut oser"

Donner l'envie d'être attractif et de se démarquer, l'assemblée générale de la FdCuma s'y est employée le 17 juin, dernier à Malansac, inventoriant les réponses apportées par les coopératives d'utilisation de matériels, y compris en innovant et en osant.



*C'est au cours de la réunion annuelle des salariés à la Cuma de Locoal mendon que Gurvan Hallier et Eric Le Marrec ont été désignés pour siéger en tant que membres invités au Conseil d'administration de la FdCuma. - © Claire Le Clève*

C'est sur les terres des 10 cuma des cantons de Rochefort en terre et d'Allaire que la fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel du Morbihan avait choisi d'ancrer, à Malansac, le déroulement de son assemblée générale, à deux pas du Parc de la Préhistoire. Pour autant, pas question d'y jouer les dinosaures. Ainsi, après le souffle insufflé par le salon aux Champs, événement phare de l'année 2013 et le "franc succès qui a permis de montrer le savoir faire des cuma, une véritable vitrine avec un public nombreux", il s'agit d'insuffler un second souffle, à cette dynamique collective, thème de cette assemblée statutaire qui est revenue sur les éléments structurant de l'année passée.

machinisme, année soutenue

Et c'est en premier le niveau d'investissements consacré par les cuma morbihannaises au renouvellement ou l'achat de nouveaux matériels, avec "une très bonne année 2013". Ainsi, il faut remonter à l'année 2008 et au plus de 9 millions

d'euros engagés alors pour retrouver le niveau d'investissements qui a été consacré en 2013, soit plus de 8,5 millions d'euros. 2014 semble s'annoncer sous les mêmes auspices. A noter l'acquisition soutenue de matériels de fenaison, en lien avec les subventions accordées. Autre nouveauté, le passage au banc d'une ensileuse, "c'est nouveau et c'est possible", a ponctué Christopher Bracher, animateur. A relever également l'accompagnement de la FdCuma dans la réalisation des fiches de paie des 77 salariés permanents des cuma et l'accompagnement de la gestion des heures chauffeurs avec mise en relation entre les groupes et mise à disposition de main d'œuvre. Quant à la dérogation collective de dépassement des horaires hebdomadaires, une semaine supplémentaire en fin d'année a été obtenue, à un bémol près. "Cet accord est conditionné au retour des bilans d'heures de chauffeurs. Sur 38 cuma employeurs, 33 ont répondu. Attention, si on veut conserver cette dérogation, c'est à nous d'être vigilants" a mis en garde Didier le Borgne, président de la structure départementale.

## Simplification

C'est également sur le dossier CICE, crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi, que la Fd cuma est montée au créneau auprès des parlementaires pour ne plus en être exclue. Autre nouveauté pour l'activité groupement d'employeur, le passage des 30 % de la masse salariale à 49 % qui offre de nouvelles opportunités de gestion de la main d'œuvre. Quant à la reconnaissance des démarches collectives, la FdCuma appuie l'argumentaire "que mieux vaut mutualiser l'argent public en mutualisant aussi les aides, c'est un bon moyen, faisons le savoir en période de restriction budgétaire", insiste Didier Le Borgne qui réclame également la simplification des procédures en cas de fusion de cuma. "Nous sommes confrontés aux mêmes procédures que celles des grosses coopératives. Cela n'a rien à voir et nous réclamons la simplification". Fd cuma qui souhaite s'engager, aussi au titre des 893 cuma bretonnes et 16 000 exploitations représentées, dans le pacte d'avenir "où les cuma ont toutes leur place. Il faut prendre des mesures en faveur de l'action collective", souligne-t-il. Coté nouveauté, à noter l'entrée de deux représentants des salariés des Cuma au sein du conseil d'administration en tant qu'invités.

Claire Le Clève

---

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Copyright - Terra. Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.